



EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 23 Juin 2005

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents : M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ETIEVANT - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GILLOT J.P. - M. GONDELLIER - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents : M. AUDARD - M. BEKHTAOUI - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. CARBONNEL) - M. CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. DUBOIS (pouvoir à M. MOREAU) - M. ESMONIN (pouvoir à M. BACHELARD) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) - M. FOUCHERES (pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme HERVIEU - M. LAURENT (pouvoir à M. PINON) - M. NUDANT - M. PETITJEAN - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY).

---

---

**OBJET : ENVIRONNEMENT - Déchetterie communautaire de Marsannay-La-Côte - Travaux - Demandes de subventions.**

La déchetterie communautaire implantée sur le territoire de la commune de Marsannay-la-Côte a subi un certain nombre de dégradations qui sont liées à son fonctionnement, à la nature géologique du site (falaises) ou encore à des actes de malveillance venus de l'extérieur.

Les dommages concernent principalement :

- la voirie des plate-formes, supérieure et inférieure, qui s'est affaissée par endroits sous le passage répété des véhicules de particuliers ou de l'entreprise en charge de l'enlèvement des bennes à déchets,
- les falaises surplombant le site d'où se détachent des blocs de pierre menaçant l'étanchéité du bassin de réserve d'eau incendie et présentant des risques pour la sécurité des agents d'exploitation ;
- La clôture à l'entrée du site sectionnée par acte de vandalisme.

Le Grand Dijon a décidé d'engager des travaux de mise en sécurité et de renforcement des ouvrages pour un montant estimé d'environ 40 000 € HT.

Ces travaux peuvent bénéficier du soutien financier de la part du Conseil Général.

Vu l'avis de la commission,

**LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **de solliciter** une aide financière au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Général de la Côte d'Or au titre des travaux de mise en sécurité et de renforcement des ouvrages de la déchetterie communautaire sise sur le territoire de Marsannay-la-Côte ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout document nécessaire à la bonne administration de ce dossier.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 1 JUIL, 2005



pour extrait conforme,  
Le Président

*Rigtiab*

Publié le **30 JUIN 2005**  
Déposé en Préfecture le